

# Le Teich mag'



**EN DIRECT**  
Ludothèque :  
au service  
des tout-petits

p. 10-11

n°72 AVRIL 2021

## **DOSSIER**

Gestion différenciée :  
Le Teich cultive  
un avenir durable

p. 12-15

## **ZOOM SUR**

Budget 2021

p. 18

ville  
**le Teich**  
Bassin d'Arcachon  
la ville choisie par la nature

[www.leteich.fr](http://www.leteich.fr)

# BIGA BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M<sup>2</sup>

LOCATION BOX

**05 57 05 37 65 - 06 08 77 13 90**

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS  
contact.bigabox@orange.fr



# ARA

Aquitaine Repas et Assistance  
POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr  
**05 56 54 87 87**

Réduction ou crédit d'impôt\*  
de **50%**  
sur les sommes engagées

\*Selon la législation en vigueur



# SODIFERBAT

FERMETURES DU BÂTIMENT

✓ 35 ans de confiance !



**PROMOTION**  
STORES MARQUISES  
& PORTAILS KSM



**5%**

**REMISE DE**  
SUR STORES & PORTAILS JUSQU'AU  
1 AOÛT 2021 AU PORTEUR DE CE BON

☎ 05 56 66 21 82

www.sodiferbat.fr  
ZA Grange Neuve - 3 Rue Copernic  
33470 Le Teich - contact@sodiferbat.fr



# Les Aigrettes

Auto-Moto Ecole



LE PERMIS  
À UN EURO  
PAR JOUR  
ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE  
DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Permis Voiture

- Traditionnel "B"
- Conduite Supervisée (C.S.)
- Conduite Accompagnée (A.A.C.)
- Remise à niveau
- Récupération de points
- Enseignement Théorique
- Formation "Post permis"

## Permis Moto

- A1 - A2 - A
- Formation conduite 125 cm<sup>3</sup>
- Brevet de Sécurité Routière (AM)

## Permis Remorque

- Formation au "B96" (≤ 4T250)
- Permis "BE" (+ 4T250)

**Tél. : 05 56 66 09 17**

Courriel : ame.lesaigrettes@orange.fr

Adresse Internet : <http://automotoecolelesaigrettes.com>

Sortie n°3 - A660 - devant Hôtel "All Suites Home"

4, rue Copernic - Technoparc - 33470 LE TEICH



Chères Teichoises,  
Chers Teichois,

Ce début de printemps nous apporte un peu de soleil et d'espoir face aux difficultés du quotidien et au reconfinement que nous subissons du fait de la crise sanitaire qui ne cesse de se prolonger. On nous annonce une campagne massive de vaccination ; souhaitons que cet engagement soit tenu car jusqu'à présent, nous ne pouvons que déplorer le manque de vaccins et de centres de vaccination. J'espère que notre pays pourra rattraper son retard d'ici à l'été. Il n'y a pas d'autres voies durables possibles.

Au Teich, avec le printemps, les travaux ont repris et nous entamons la deuxième tranche du Parc public du Port. Vous trouverez dans ce magazine un dossier sur notre action en faveur de la protection de l'environnement et de la santé publique avec le zéro phyto et la gestion différenciée des espaces publics.

Le Teich fait figure d'exemple sur le Bassin d'Arcachon. Sur bien d'autres sujets, nous souhaitons être exemplaire ; la restauration scolaire, par exemple, avec notre objectif atteint des 50 % de Bio, d'un approvisionnement en circuits courts et locaux mais aussi avec une action sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction de nos déchets grâce au compostage systématique dans toutes nos écoles.

Par ailleurs, je veux vous dire notre détermination à refuser et à s'opposer au projet de l'État d'implanter au Teich, à l'entrée de la COBAS sur l'A660 et à l'entrée de l'agglomération bordelaise, des péages.

« Il n'est pas question que les habitants de notre territoire ni que les Teichois payent pour rentrer chez eux ou pour aller travailler »

Ces péages ne sont pas acceptables, ils créent un véritable « octroi », au sens moyenâgeux du terme. Il n'est pas question que les habitants de notre territoire ni que les Teichois payent pour rentrer chez eux ou pour aller travailler. Avec toutes les communes du Bassin d'Arcachon, nous sommes mobilisés. Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination.

*François Deluga*

**François Deluga**  
Maire du Teich  
Président du Parc naturel marin  
du Bassin d'Arcachon



## Sommaire

**Retour en images 4**

**Brèves 5-9**

**En direct 10-11**

**Dossier 12-15**

Gestion différenciée :  
le Teich cultive  
un avenir durable

**Zoom sur 16-18**

**Rencontre avec 19**

**Culture & Sport 20**

**Agenda 21**

**Histoire 22**

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL  
DES LANDES DE GASCOGNE



Édité par la mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60  
contact@leteich.fr - www.leteich.fr  
Directeur de la publication : François Deluga  
Rédactrice en chef : Cynthia Taris  
Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier  
Photos : Manuela Darbeau, Laurent Wangermez, Isabelle Jaïs,  
Alain Fiquet et Istock  
Réalisation : SEPPA, 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720  
Régie publicitaire : SEPPA 06 08 91 01 79  
ISSN 2610-4148

## 4 Retour en images

### RETOUR SUR LE BAZAR DES MÔMES

Mardi 23 mars, les élèves ont pu assister au spectacle *Oiseau Margelle* de la compagnie Les 13 Lunes, et Mardi 30 mars au spectacle *À fleur de peau* par la Compagnie du Réfectoire. Une journée professionnelle a eu lieu ce même jour, organisée par l'Iddac, la ville de Marcheprime et la ville du Teich.

Des moments de partage et de poésie pour les enfants très heureux de pouvoir assister à des spectacles !



### PADEL TENNIS DU TEICH

Les travaux du Padel Tennis sont bientôt terminés. Il reste encore à aménager les espaces extérieurs mais les terrains, eux, sont prêts !



### PROPRETÉ

Afin d'encourager les comportements civiques des propriétaires de chiens, la Ville vient d'installer 5 nouveaux distributeurs de sacs pour déjections canines.

### PARC PUBLIC DU PORT

Les travaux de la deuxième phase du parc public avancent bien. Les platelages en bois sont en cours de réalisation. Vivement cet été !





## Amélioration de l'assainissement rue des Poissonniers et rue de Caplande

Les travaux de restructuration du réseau public d'assainissement des eaux usées de la rue des Poissonniers ont débuté le 1<sup>er</sup> mars dernier pour une durée de trois mois. Le SIBA, compétent en matière de gestion des eaux usées, intervient entre la rue de la Petite Forêt et la rue de Caplande. L'objectif est de raccorder cette partie de la rue au nouveau poste de pompage créé récemment et de plus grande capacité. Ces travaux devraient amener une amélioration de l'écoulement des eaux usées du secteur. Ce nouveau poste de refoulement est lui-même relié au nouveau poste de Malakoff dont la capacité de pompage a elle aussi été augmentée.

## Élections 2021



En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées aux 13 et 20 juin 2021. Des mesures spécifiques seront mises en place.

## RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les règles relatives aux nuisances de voisinage occasionnées par le bruit sont fixées, notamment, par l'arrêté du 22 avril 2016 de la Préfecture de la Gironde et l'arrêté municipal du 27 juillet 2016. Les règles principales qui s'appliquent aux particuliers concernent :

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air utilisant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations doivent s'interrompre entre 18h et 9h ainsi que toute la journée le dimanche et jours fériés. Elles sont interdites du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

### Interdiction de laisser les chiens divaguer

La divagation des chiens sur la voie publique et les espaces verts est interdite par arrêté municipal. Cet arrêté précise que les chiens doivent être tenus en laisse, quelle que soit leur race.



### Port : paiement des places en ligne

La procédure est simple et sécurisée, et le suivi instantané. L'interface de paiement est accessible depuis le site de la ville leteich.fr / votre quotidien. Vous pouvez ainsi régler vos factures en ligne en toute sécurité. Le processus de dématérialisation des procédures suit son cours au Teich.



### Carte Nationale d'Identité

Pour faire ou refaire sa Carte Nationale d'Identité (CNI), il faut s'adresser non plus à la mairie de son domicile mais aux mairies des communes d'Andernos-Les-Bains, ARCACHON, Biganos et SALLES équipées d'un dispositif numérique. En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un télé service est accessible via le site internet de la ville leteich.fr dans "vos démarches en un clic".

### Handicap : la commission en action

La commission d'accessibilité présidée par Alain Tixier, Conseiller municipal délégué chargé du handicap et de l'accessibilité, s'est tenue jeudi 25 mars dernier. Composée d'élus mais aussi de représentants d'associations d'usagers, du monde économique et d'associations représentant les personnes handicapées, elle a permis de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports et a établi un état des lieux de l'offre de logements accessibles. En 2020, la ville du Teich s'est engagée dans de nombreux projets : mise en conformité d'un passage protégé rue Claude Laymand, la mise en accessibilité de trois passages protégés rue de la Gare et place Dubernet, la modification des passages protégés avenue de la Côte d'Argent et place Dubernet, l'aménagement du cheminement Parc des Artigues ainsi que l'étude de la rue des Castaings et rue du Château pour l'enfouissement des réseaux et la nouvelle voirie. Afin d'informer au mieux les habitants, une page dédiée à ces sujets a été créée sur le site internet. Vous y trouvez toutes les informations utiles sur les actions de la commission, le bilan 2020, la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur le territoire communal qui ont élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée ainsi que la liste des ERP accessibles privés ou publics.

**Nouveau !** Au programme 2021, sera voté au prochain conseil municipal, l'acquisition d'une boucle magnétique à l'accueil de la mairie pour les personnes appareillées (surdité).

Rendez-vous sur [leteich.fr](http://leteich.fr) onglet votre quotidien / Handicap





## À La Poste du Teich, la Maison France Services a ouvert ses portes

La nouvelle Maison France Services du Sud Bassin, située dans les locaux de La Poste au Teich, c'est en un seul et même lieu la CAF, la CNAV, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les habitants du Sud Bassin. Deux agents d'accueil ont été formés pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien : « je déménage », « je pars à la retraite », vous aider à naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à votre dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser le service de visioconférence, etc.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'espace France Services est là pour vous accompagner. RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous donne un premier niveau de réponse dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous. L'objectif à terme est de pouvoir proposer des permanences de services publics ou d'associations. Bientôt même, une permanence des impôts sera proposée.

Au Teich, la Maison France Services vous accueille et vous accompagne sans rendez-vous dans vos démarches administratives. Ouverture le lundi, de 13h30 à 17h, et du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

le-teich@france.services.gouv.fr  
Tel 05 05 57 16 11 78



Je m'installe dans la commune et je cherche un emploi

Je contacte votre référent Pôle Emploi

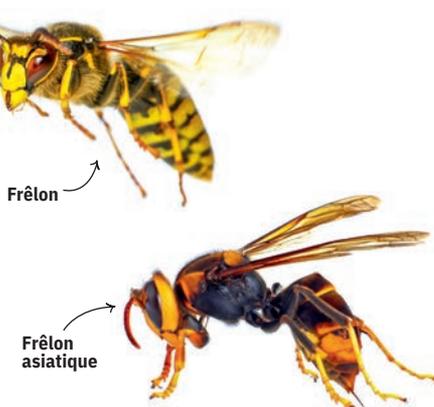
Je fais face à un litige avec un voisin

Je vous organise un rendez-vous vidéo avec votre conseil départemental de l'accès aux droits



### Frelons asiatiques

Le frelon asiatique est revenu avec le printemps, l'occasion de mettre en place des pièges. La ville vous offre un piège efficace à venir récupérer en mairie. Depuis 2012, le *Vespa velutina nigrithorax* est classé dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur l'ensemble du territoire français. Ce prédateur est un nuisible très invasif qui se nourrit d'autres insectes, notamment d'abeilles. Un frelon asiatique est un redoutable prédateur pour elles, il peut tuer jusqu'à 70 abeilles par jour, sa colonie peut ainsi décimer une ruche en quelques semaines.



#### RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un petit peu plus petit que le frelon européen. Mais ce qui le différencie vraiment, ce sont ses couleurs : le frelon asiatique a un abdomen plus sombre avec un seul anneau jaune / orangé. Ses pattes sont noires à la base et jaunes à l'extrémité, alors que le frelon européen a les pattes rousses.

Fin février, début mars, c'est la fin de l'hibernation et les reines fondatrices font leur nid. C'est le nid primaire, il peut faire la taille d'une balle de tennis. C'est ce nid qu'il faut détruire.



### La fête du vélo

« La fête du vélo » devient « Mai à vélo » et s'étend du 1<sup>er</sup> mai au 6 juin.

La ville du Teich, en tant que « territoire vélo », s'associe à cet événement pour la promotion du vélo. Le Pôle Vélo Inercycles, l'Office de Tourisme et l'association évasion VTT vont proposer un programme complet. Suivez les infos sur les pages Facebook de la commune et de l'Office !

On peut déjà vous annoncer que l'association évasion VTT organisera 4 journées de découverte les 20, 27 et 29 mai et le 2 juin.



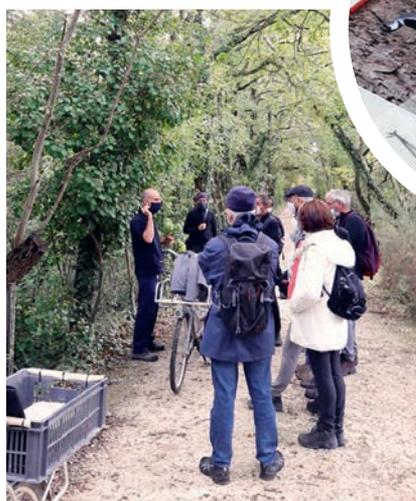
**Les infos de la Réserve**

**Les Rendez-vous de la Réserve Ornithologique du Teich !**



Comme depuis plusieurs années maintenant, la Réserve Ornithologique organise des animations lors de journées thématiques nationales ou internationales. Après la Journée Mondiale des Zones Humides célébrée en février dernier et la Journée Internationale des Moineaux en mars, voici les deux prochains événements qui s'annoncent : la Fête de la Nature et la Journée Internationale des Martinets !

Du 19 au 23 mai, à l'occasion de la Fête de la Nature, différents artistes et artisans, par des ateliers ludiques et accessibles à tous, feront découvrir la nature à travers leur regard. Retrouvez également l'animation "Vis ma vie de gestionnaire" : une visite du site accompagné d'un guide naturaliste sur la Réserve à la rencontre des oiseaux et de l'équipe de gestion ! Une occasion unique d'échanger avec les gestionnaires et de découvrir les différentes facettes de leur métier. Puis, le 7 juin, le projecteur sera braqué sur les martinets, espèce connue de tous, emblématique de la migration, et aujourd'hui menacée. Enfin, à l'automne, d'autres journées thématiques sont d'ores et déjà prévues, elles sont à découvrir dans l'Agenda publié sur le site de la réserve accessible directement via [leteich.fr](http://leteich.fr)



**Une nouvelle saison touristique, de nouveaux produits !**

La saison se prépare à l'Office de tourisme du Teich.

**DE NOUVELLES VISITES GUIDÉES**

- **Gemmage et traditions forestières** avec Jean Lannes, raconteur de pays. Replongez dans l'histoire de la forêt des landes de Gascogne et découvrez comment étaient exploités les pins au siècle dernier. Une visite dans le temps qui se clôture par un ApEyr'Ô dégustation de produits locaux.
- **Visite privilège de l'Esturgeonnière du Teich Caviar Perlita.** Percez les secrets de fabrication de l'Or noir, de l'élevage des esturgeons à la dégustation, au cours d'une visite confidentielle et gourmande qui s'achève en accord mets et vins autour des produits de la ferme.

**ACCUEIL HORS LES MURS EN TRIPORTEUR !**

L'Office de Tourisme se déploie sur la commune et vient à la rencontre des visiteurs. Retrouvez toute l'équipe de l'Office, tout l'été, au marché du Teich, sur le port, à la gare, sur les pistes cyclables...

**UN GUIDE TOURISTIQUE CONNECTÉ !**

Le nouveau guide touristique intègre de nombreux QRCode qui permettent à chacun une immersion de quelques minutes au cœur de l'activité proposée ! Disponible à l'Office de Tourisme et chez tous les partenaires à partir du 15 avril.

**UNE NOUVELLE PAGE FACEBOOK !**

Pour ne rien manquer de l'actualité touristique du Teich, l'Office crée sa page Facebook « Au Teich ». Rejoignez la communauté !

**UNE BILLETTERIE ENRICHIE !**

Titres de transport Baïa, entrées aux parcs d'attractions du Bassin des loisirs, entrées au Zoo du Bassin d'Arcachon, visites guidées nature, sorties en canoë, en kayak, en bateau électrique, de nombreuses activités sont désormais réservables directement à l'Office de Tourisme. Facilitez-vous les loisirs !

Contact : Tél. 05 56 22 80 46  
[leteichtourisme@agglo-cobas.fr](mailto:leteichtourisme@agglo-cobas.fr)

# Ludothèque : au service des tout-petits

**Ouverte depuis janvier dernier à l'Espace Petite Enfance, la ludothèque accueille les enfants jusqu'à 6 ans. Ici, les enfants peuvent grimper, bouger, manipuler, empiler, ou jouer à être grand, en toute liberté !**

La règle est simple : il suffit de venir avec son papa, sa maman ou ses grands-parents. Depuis janvier dernier, les tout-petits Teichois ont leur endroit rien qu'à eux : une vaste ludothèque avec vue sur le Parc public du Port. Dans ce lieu serein, la ville a souhaité créer un espace de jeux, « *qui favorise les interactions parents-enfants, mais aussi entre les parents ou entre les enfants* », assure Laetitia Crémier, directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et animatrice de la ludothèque.

Ici, les enfants grimpent sur le mur d'escalade, le toboggan ou les structures en mousse. Ils peuvent se déguiser en tigre ou en princesse, jouer à faire la cuisine, à coucher leurs bébés, à faire rouler des voitures... Les plus petits peuvent toucher, manipuler ou transvaser. Les plus grands découvrent les jeux de société mis à disposition. Mais, sur place, Laetitia Crémier n'impose rien. « *Je m'adapte à ce que veulent les enfants et je sors les jouets à la demande. Certains sont plus tournés vers les jeux de motricité. D'autres prennent leur temps et*



Laetitia Crémier, directrice de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement et animatrice de la ludothèque.



observent. S'ils ont envie de rêver et de s'inventer des histoires, ici, ils le peuvent. Nous avons organisé plusieurs coins : des espaces sensoriels, de jeux symboliques, de motricité, de construction... »

## Une offre pédagogique bien pensée

Loin du quotidien que l'on peut vivre à la maison, la ludothèque a pour ambition de développer l'imaginaire et la motricité des plus petits. On y vient pour partager un moment privilégié, exclusivement réservé au jeu.

Installée dans le nouveau bâtiment de l'Espace Petite Enfance, la ludothèque est un symbole fort de la politique « Petite Enfance » de la Ville.

L'Espace Petite Enfance regroupe ainsi le multi accueil « La Pomme de Pin », le Relais Petite Enfance (ex RAM) et l'espace mutualisé destiné aux différentes structures, dont l'ALSH maternel. Les agents y bénéficient de temps d'analyse autour de leurs pratiques mais ils suivent également des formations et assistent à des projections et des conférences. Ils peuvent ainsi se tenir à la pointe des connaissances en matière d'hygiène, de nutrition, de sécurité et de pédagogie dans l'accueil des petits Teichois.

## Un bâtiment à Haute Qualité Environnementale

Construit à partir de bois de forêts en gestion raisonnée et selon la démarche de Haute Qualité Environnementale, le bâtiment est lumineux et économe en énergie. Il est équipé d'une chaudière à granules de bois et bénéficie déjà d'un jardin pour la crèche. D'autres espaces extérieurs devraient être aménagés pour le Relais Petite Enfance et la ludothèque dans les prochaines années.

## S'inscrire à la ludothèque

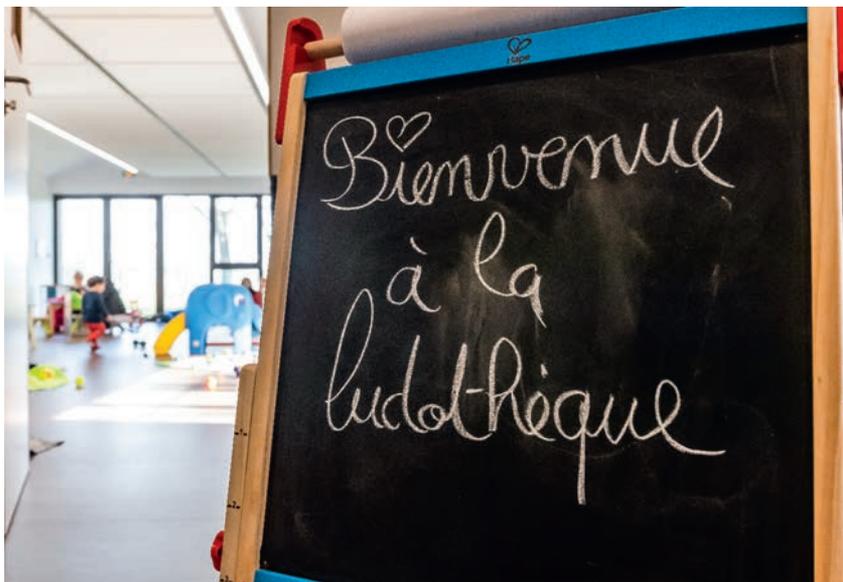
La ludothèque est ouverte les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30, hors congés scolaires. Pour y venir, il suffit de remplir une fiche d'inscription pour chaque enfant et de signer le règlement de fonctionnement intérieur, à télécharger sur le site de la ville. Deux créneaux horaires sont possibles : à partir de 8h45 et de 10h45. Les réservations se font par mail : [ludotheque@leteich.fr](mailto:ludotheque@leteich.fr)

Conditions sanitaires obligent : les jeux sont nettoyés ou changés entre chaque créneau et le port du masque reste obligatoire.



**Au-delà de cet espace de jeux et d'échanges, nous avons souhaité offrir aux parents et aux enfants un lieu unique pour faciliter leur quotidien. Ici, nous souhaitons construire d'une part, une offre pédagogique cohérente tournée vers le jeu mais aussi, créer des temps de réflexion pour les professionnels »**

**ISABELLE JAÏS, ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE.**





# Gestion différenciée : le Teich cultivé un avenir durable

Composée de forêts, de lagunes et de prairies, aux bords du Delta, la commune offre une belle diversité paysagère. Pour préserver et restaurer cette nature, source de fraîcheur, de biodiversité et de bien être pour tous, la Ville a supprimé les pesticides dès 2010. Aujourd'hui, elle va plus loin : le plan de gestion différenciée, élaboré avec le SIBA, a été voté en février dernier. L'enjeu : enraciner la nature en ville.

Dès l'entrée de la commune, des panneaux annoncent cet engagement : « Zéro pesticide ». Les produits phytosanitaires sont interdits dans les espaces communaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais la Ville n'a pas attendu la loi pour agir. Dès 2010, la municipalité a fait le choix de supprimer l'usage de ces produits, nocifs pour les petites bêtes, comme pour les habitants. Au-delà de cette volonté, la Ville a fait appel au SIBA – Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon – afin d'écrire une feuille de route environnementale ambitieuse. Le plan de gestion différenciée a été voté en février dernier : il répertorie les espaces et identifie leurs enjeux afin de mettre en place les entretiens les plus adaptés.

## Sols régénérés, ressource en eau protégée

Choix méticuleux des essences, mises en jachère, tontes tardives, paillages... « La commune du Teich a très vite adopté des méthodes de désherbage manuelles pour réduire l'usage des pesticides. Depuis plusieurs années, elle met en place des actions innovantes. On constate d'ailleurs les résultats », souligne Magali Lucia, en charge de la gestion différenciée au sein du SIBA. « Cette gestion permet de trouver un compromis entre des espaces ornementaux fonctionnels et pratiques et des lieux plus enherbés. L'objectif est d'assurer un cycle de vie complet aux différentes espèces qui trouvent alors le temps de s'alimenter et de se reposer. Grâce à cette méthode, les sols se régénèrent, mais on protège aussi les ressources en eau et on recrée des ambiances paysagères diversifiées, bénéfiques au bien-être et à la santé des habitants », poursuit-elle.



### « Si la nature revient, ce n'est pas par manque d'entretien »

« Le vote du plan gestion différenciée des espaces verts communaux en Conseil municipal est un acte fort de notre engagement politique en faveur de l'environnement. Cette délibération marque un travail entamé depuis plus de dix ans. Un travail de longue haleine qui inscrit notre commune dans un développement durable, responsable et raisonné. Au Teich, nous avons adapté les techniques d'entretien en fonction de la nature des sols et des espèces à planter. Et si l'herbe et les arbres repoussent, notamment au lotissement du Burgat, ce n'est pas le signe d'un manque d'entretien. Ne pas voir la main de l'homme sur ces espaces-là, marque au contraire la réussite de nos initiatives. La biodiversité est de retour et nous allons lancer des études pour en mesurer les effets concrets. »

PREMIÈRE ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE.



Jérémy Mousnier et Magali Lucia

VOIR LA VIDÉO EXPLICATIVE SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, EN FLASHANT CE CODE OU DIRECTEMENT AVEC LE LIEN SUIVANT :



<https://vimeo.com/531201759>



## Les chênes repoussent au Burgat

Véritables porte-drapeaux de cette démarche environnementale, les services des espaces verts plantent des vivaces – moins gourmandes en eau et plus importantes pour les pollinisateurs –, paillent les massifs, limitent les arrosages... et assurent ainsi le développement durable du Teich.

« Les effets vertueux sont multiples. Réduire les tontes, permet de lutter contre l'assèchement des sols et de créer des îlots de fraîcheur. Mais on constate aussi d'autres bénéfices : le matériel municipal dure plus longtemps et, comme on utilise moins d'essence, on réduit les émissions de gaz à effet de serre », assure Jérémy Mousnier, directeur des espaces verts.

Au lotissement du Burgat, exemple phare de la gestion différenciée menée par la Ville, les chênes reviennent. « Mon prédécesseur avait déjà eu la volonté de réduire les fauches dans ce quartier. Sept ou huit ans après, le résultat est visible : les chênes repoussent en régénération spontanée. Ici, on intervient pour créer des cheminements dédiés aux promeneurs, mais on a aussi fait le choix de planter des arbrisseaux. D'abord, ils sont moins onéreux à l'achat. Et comme ils n'ont pas encore eu le temps de développer leur système racinaire, leurs chances d'adaptation sont plus grandes », détaille encore Jérémy Mousnier.



## Un cimetière plus végétal

Si, en France, l'usage des produits phytosanitaires est encore autorisé pour l'entretien des cimetières jusqu'en 2022, Le Teich, là encore, n'a pas attendu l'arbitrage législatif. « Ces produits sont nocifs et la mairie ne voulait pas y exposer les agents », pointe Jérémy Mousnier. « En 2016, nous avons initié le désherbage manuel du cimetière, puis nous avons décidé de laisser faire la nature. Bien sûr, nous intervenons pour passer le rotofil, mais on laisse plus de place aux végétaux. »

À terme, Le Teich a l'ambition de mener des inventaires de biodiversité avec le Parc Naturel des Landes de Gascogne, pour mesurer les effets concrets de cette gestion et continuer ainsi de semer les graines d'une ville apaisée. Une ville « nature », épanouissante pour les habitants, pour la faune et la flore locales.



### BON À SAVOIR : le triporteur de la propreté

1 500 kg par semaine de déchets collectés par le triporteur « ville propre » en hiver. Cet agent se déplace toute l'année en triporteur sur la commune pour ramasser les papiers gras, les plastiques, etc. En saison estivale, ce volume double !

## Les bonnes pratiques pour élaguer les arbres



**PLANTER LE BON ARBRE AU BON ENDROIT.** LE VOLUME DOIT CORRESPONDRE À L'ESPACE DISPONIBLE, L'ARBRE DOIT ÊTRE ADAPTÉ AU CLIMAT ET AU SOL.



**NE PAS FAIRE D'ÉLAGAGE SYSTÉMATIQUE.** PRÉFÉRER LES INTERVENTIONS RAISONNÉES : COUPER LES BRANCHES DE PETITES TAILLES, INFÉRIEURES À 5 CM DE DIAMÈTRE.



**UTILISER DES OUTILS DE TAILLE PROPRES** POUR ÉVITER DE FAIRE ENTRER DES AGENTS PATHOGÈNES.



### ATTENTION AUX IMPACTS D'UNE TAILLE SÉVÈRE :

LA TAILLE DE BRANCHES DE GROS DIAMÈTRE (SUPÉRIEUR À 5 CM) AFFAIBLIT LA RÉSISTANCE DES ARBRES FACE AUX AGRESSIONS, DÉVELOPPE LES POURRITURES ET PROVOQUE UNE DIMINUTION DES RÉSERVES EN SUCRE INDISPENSABLES À LA VIE DE L'ARBRE.

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



La propreté de notre ville est l'affaire de tous. C'est une de nos préoccupations et celle de la plupart des Teichois. Pourtant régulièrement des dépôts sauvages de déchets sont effectués. Ils dégradent le paysage et peuvent être source de pollution ou de danger.

En 2020, les services techniques de la Ville ont collecté environ 11,5 tonnes de déchets jetés volontairement sur les bords de route et notamment en lisière forestière : gravats divers, béton, amiante, pneus, vieil électroménager, mais aussi mégots de cigarettes, papiers, emballages alimentaires et de boissons, etc.

Pour les ramasser, un camion et un agent propreté de la ville sont mobilisés chaque jour. Les déchets sont collectés et déposés ensuite à un centre de tri des déchets pour y être détruits. Le coût pour la ville : 50 000 € pour récolter, transporter et traiter ces déchets.

### Dépôts sauvages en Forêt, danger !

Les dépôts sauvages, notamment en forêt, sont des sources majeures de pollution. Ils mettent en danger la forêt, sa biodiversité et ses usagers et constituent des infractions à la loi :

- Les mégots de cigarettes jetés par les fenêtres de voiture accroissent considérablement le risque incendie sur un massif forestier déjà très sensible.
- Les dépôts sauvages déposés aux entrées de chemins bloquent les accès aux pompiers.
- Les déchets dans les fossés et cours d'eau polluent et obstruent la libre circulation des eaux pouvant provoquer des inondations sur les voiries de circulation.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €, voire 1 500 € si le véhicule est utilisé pour l'abandon de déchets ou de matériaux. La police municipale cherche systématiquement à identifier les auteurs des dépôts sauvages afin de les verbaliser.

# Au Teich, la restauration scolaire retraite ses biodéchets en compost !



**Dans les cantines scolaires teichoises on mange bio et on fait du compost avec tous les restes alimentaires.**

D'après l'ADEME, un repas en restauration collective génère en moyenne 450 grammes de déchets dont 200 grammes de biodéchets et 250 grammes d'emballages. « Forts de ce constat, nous avons voulu impulser, au-delà du cadre réglementaire, une restauration scolaire plus durable. En plus d'une augmentation de 50 % de denrées bio et tout autant d'aliments durables, notre objectif est de trouver un meilleur mode de traitement pour les déchets et de limiter le gaspillage alimentaire », précise Valérie Collado adjointe au maire en charge de l'Éducation.

Pour cela, la ville du Teich a intégré dans son cahier des charges une obligation de résultat sur ces sujets en incluant des critères d'éco conception et de recyclage.

Afin d'inciter les élèves à « mieux trier et moins jeter », nous avons souhaité mettre en place des actions de sensibilisation pendant le temps du repas. C'est dans ce cadre que « les Détritivores » entreprise d'insertion retenue par la ville pour le retraitement de ses biodéchets, est venue animer des ateliers de sensibilisation sur le temps du repas pour aider les élèves à bien trier les plateaux et vider leurs restes de repas dans des poubelles à compost mises à disposition. La clé du succès reste également l'implication sur le long terme des agents municipaux, eux aussi formés.





## **Vous souhaitez obtenir des composteurs, c'est possible !**

Pour obtenir un composteur et son bioseau si vous n'avez jamais bénéficié de cette offre :

- Rendez-vous au pôle environnement de la COBAS :  
680 bis av. de l'Aérodrome  
33260 La Teste de Buch  
de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.
- Munissez-vous d'un justificatif de domicile sur la COBAS et d'un règlement de 10 € en chèque ou en espèces.

Si vous résidez en habitat collectif et êtes intéressés par le compostage partagé des solutions existent, il faut contacter la COBAS [prevention@agglo-cobas.fr](mailto:prevention@agglo-cobas.fr).

## **Biodéchets et compost : comment ça marche ?**

Ces déchets sont constitués de 60% à 90% d'eau. Ils sont généralement enfouis ou incinérés. Or, incinérer de l'eau, c'est une véritable perte d'énergie ! Nous avons préféré nous tourner vers le compostage collectif.

Pour ce faire, "les Détritivores" mettent à disposition des établissements des poubelles qu'ils viennent récupérer une ou deux fois par semaine. Une fois acheminés sur leur plateforme de traitement, les déchets sont triés pour vérifier qu'il n'y ait pas de résidus plastiques ou autres. Puis ils sont broyés pour être mélangés à du broyat de bois (des chutes de bois d'élagage). « On entrepose le tout dans des cellules (des grands réservoirs en bois) et on laisse la nature faire son travail. Il faut en moyenne six mois d'attente et puis, retour à la terre », explique Albane Fosset, chargée de développement chez "les Détritivores". Le compost obtenu pourra être utilisé pour l'entretien des espaces verts de l'établissement ou de la ville.



## **PRATIQUE**

### **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Jusqu'au vendredi 11 juin 2021 inclus, les inscriptions scolaires sont ouvertes pour les enfants entrant en maternelle ou les nouveaux arrivants par exemple. Le dossier Famille vous permettra de procéder aux inscriptions à l'école, à la restauration scolaire ainsi qu'aux accueils périscolaires et aux centres de loisirs. Tout enfant inscrit à l'école peut-être inscrit à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire. Mais il vous faudra réserver la place de votre enfant tous les mois, pour les accueils périscolaires et 48h à l'avance pour le repas de votre enfant via des fiches de réservation en ligne sur le site de la ville.

**Toutes les informations en ligne sur [leteich.fr](http://leteich.fr)/ Enfance et jeunesse**

# Le Budget 2021

Chaque année, le budget prévoit l'ensemble des moyens financiers que met en oeuvre la commune pour assurer le fonctionnement des services et investir dans nos équipements collectifs. Adopté lors du Conseil municipal du 8 avril, le budget 2021 s'établit à un montant total de plus de 11 377 874 M€, dont 2 986 374 M€ de dépenses d'investissement.



## INTERVIEW DE CYRIL SOCOLOVERT, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES.

### QUEL EST L'OBJECTIF PRIORITAIRE DU BUDGET 2021 ?

Le budget est l'élément clé du projet proposé aux Teichois par l'équipe municipale. Les objectifs principaux sont ainsi de garantir un niveau de service public répondant aux besoins de la population, d'améliorer le niveau d'équipement de la commune et les conditions de vie des teichois. Ce budget permettra de maintenir un fort niveau d'investissement malgré le contexte économique délicat lié à la crise sanitaire. Il poursuit le souhait constant d'exemplarité en matière de gestion publique. Nous n'augmentons pas le taux des impôts pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, avec une baisse continue de l'endettement et des charges de fonctionnement maîtrisées.

### DANS QUEL CONTEXTE AVEZ-VOUS CONSTRUIT CE BUDGET ?

Il faut savoir que les collectivités locales sont toujours impactées par les mesures d'économies décidées au niveau national qui ont par exemple, réduit les ressources de nos budgets. Le Gouvernement souhaite que les politiques territoriales soient conduites sous l'angle des coûts. Par exemple, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État aux collectivités reste stable, sans prise en compte de l'inflation, ce qui génère une perte de pouvoir d'achat pour les collectivités. À cela s'ajoute une perte d'autonomie financière. Prenons l'exemple de la suppression de la Taxe d'Habitation sur la résidence principale qui nous rend plus dépendants encore des recettes décidées et versées par l'État aux communes. Tout cela dans un contexte national marqué par des attentes plus fortes à l'égard des services publics de proximité qui évoluent dans ce contexte de crise. Grâce à une structure budgétaire et financière saine, la municipalité peut toutefois maintenir un service public local de proximité efficace et utile aux usagers.

### LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE PRÉVOIRA EN JUIN :

- La poursuite de la mise en leds de l'éclairage public
- Le lancement des études pour la création des jardins familiaux
- Les travaux de la phase 3 de l'aménagement du Parc public
- La fin des travaux de voirie rue de Grangeneuve et rue des Poissonniers
- Le lancement des études pour l'extension de la base canoë de Lamothe
- La création d'une aire de jeux à proximité du RAM

### QUELS SONT LES POINTS ESSENTIELS DU BUDGET 2021 ?

Pas d'augmentation de la fiscalité et priorité réaffirmée à l'investissement, ce sont les marqueurs depuis plusieurs années maintenant. Il faut noter que nos charges de personnel sont toujours inférieures à celles des communes de la même strate. La commune du Teich dépense ainsi 526 € par habitant contre 536 € pour les communes de la même strate à l'échelle nationale et 1 026 € pour la moyenne des communes de la COBAS. Il y a aussi cette année une baisse des charges financières de 15,9% du fait d'un très faible recours à l'emprunt. Enfin, notre capacité de désendettement est exemplaire en affichant un chiffre de 2 ans.

### QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS INSCRITS POUR 2021 ?

La ville du Teich affirme sa volonté en 2021 d'investir pour la qualité d'accueil des jeunes. L'année 2021 sera marquée par le lancement, par la COBAS, de la reconstruction de l'école élémentaire du Delta en juin prochain pour une livraison prévue fin 2021.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS :

**570 000**

Voirie rue des Castaings et rue du Château

**293 000**

Aménagement du petit parcours de la Réserve Ornithologique

**222 000**

Effacement des réseaux rue des Castaings et rue du Château

**140 000**

Phase 2 de l'aménagement du port

**31 000**

Équipement informatique et mobilier pour les écoles

### 10 ANNÉES SANS AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

- Baisse de 1,2% des charges de personnel comparées à 2020
- Baisse des charges financières de 15,9% du fait d'un très faible recours à l'emprunt
- Un taux d'endettement de 7,1% (7,9% en 2020)
- Une capacité de désendettement exemplaire de 2 ans



# Rencontre avec les élus du CMJ

Après avoir été élus par leurs camarades, la semaine du 8 au 12 mars, les 17 enfants qui représentent le Conseil Municipal des Jeunes du Teich ont été installés dans leurs fonctions samedi 27 mars dernier.

C'est dans une ambiance solennelle que les 17 élus municipaux juniors ont officiellement pris leurs fonctions, dans la salle publique de la ville sous l'égide du maire, François Deluga. Ils porteront la voix de leurs camarades jusqu'en 2023.

Pour rappel, la création d'un CMJ est décidée par le conseil municipal, par délibération. Cette instance, composée d'élèves de CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> fonctionne sur le même modèle : il se réunit en séances



Martin Bonnin, élève en CM2 à l'école du Delta est élu premier maire des Jeunes, Alix Boy (CM2), Sacha Caubel (6<sup>ème</sup>) et Elisa Couasnon (6<sup>ème</sup>) sont élus respectivement 1<sup>ère</sup> adjointe, 2<sup>ème</sup> adjoint et 3<sup>ème</sup> adjointe.

Après une campagne électorale au sein des écoles qui a permis aux candidats de présenter leur programme, les élections en bonne et due forme se sont tenues la semaine du 8 au 12 mars. Ont été élus :

**Louise Boutellier** (CM1 Delta),  
**Romain Naudy** (CM1 Delta),  
**Lalie Le Serec** (CM1 Val des Pins),  
**Evan Courty** (CM1 Val des Pins),  
**Alix Boy** (CM2 Delta),  
**Martin Bonnin** (CM2 Delta),  
**Lune Ramos Rivet** (CM2 Val des Pins),  
**Louis Chapelle** (CM2 Val des Pins),

**Elisa Couasnon** (6<sup>ème</sup> collège),  
**Louis Bergeon Dalle** (6<sup>ème</sup> collège),  
**Clémence Caldelis** (6<sup>ème</sup> collège),  
**Maxime Romero** (6<sup>ème</sup> collège),  
**Juliette Chalot** (6<sup>ème</sup> collège),  
**Gabriel Rault** (6<sup>ème</sup> collège),  
**Lilôu Devillas** (5<sup>ème</sup> collège),  
**Sacha Caubel** (6<sup>ème</sup> collège),  
**Ninon Girard** (5<sup>ème</sup> collège)

plénières et en commissions, et il permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune, en proposant des projets définis en commun.

Les activités principales du CMJ ont été présentées lors de cette séance d'installation

L'élection du maire des Jeunes et des trois adjoint(e)s s'est déroulée en présence de Joël Rault, conseiller municipal référent Conseil municipal des jeunes, de Dany Fressaix, adjointe au maire, de Cyril Socolovert, adjoint au maire, de Valérie Collado, adjointe au maire, d'Anne Aurélie Lortie et de Marie Fel, conseillères municipales.

# Le spectacle toujours vivant à L'EKLA !

**Le pôle culturel L'Ekla a bien sûr dû annoncer des annulations de spectacles voire en reporter sur la saison 2021/2022. Mais l'Ekla résiste et maintient ses actions, notamment auprès des jeunes et des artistes.**

Au Teich, certes, les lieux de spectacles ne peuvent plus accueillir de public mais l'Ekla, qui programme à l'année des représentations maintient le lien artistique. Outre la diffusion de spectacles en Facebook live qui rencontrent leur public en visio, la structure culturelle dispense toujours une offre d'actions d'éducation artistique notamment à l'adresse du public scolaire, avec des intervenants, des artistes. Pas question de baisser le rideau de la culture, précise la 1<sup>ère</sup> adjointe qui souhaite que les actions culturelles continuent d'exister hors les murs dès que cela est possible.

### PARCOURS THÉÂTRE POUR LES COLLÉGIENS DE VAL DES PINS

En octobre dernier, commençait, pour les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Val de Pins, un parcours de 12 heures d'ateliers et rencontres autour du spectacle vivant. Des ateliers de pratique théâtrale autour de la pièce *Alice et autres merveilles* de Fabrice Melquiot. À la baguette, Luc Cognet, metteur en scène de la compagnie Prométhée. Durant ces ateliers, les élèves travaillent sur des extraits choisis par la compagnie et l'enseignante, mais aussi sur d'autres textes de Fabrice Melquiot. À l'issue de ce parcours, les élèves se préparent à monter sur les planches au mois d'avril pour une restitution de ces ateliers devant leur famille si les conditions sanitaires le permettent.



### AU PROGRAMME, DES ATELIERS CULTURE ET GESTION DU STRESS POUR LES ÉLÈVES

De façon générale, le projet sollicite des compétences transversales comme la mémorisation, le travail sur la voix et le corps, la gestion du stress. « Depuis que les élèves ont appris qu'ils allaient monter sur scène, une curiosité indéniable les a habités même si les plus réservés se sont montrés plus en retrait car ils étaient un peu anxieux » précise Florence ARDOIN, professeur de français au collège Val des Pins du Teich.

Le département de la Gironde a accepté de soutenir le projet dans le cadre de l'opération « Un artiste, un collège ». Point d'orgue de ce parcours culturel, le jeudi 4 mars les élèves ont pu assister à la représentation du spectacle *Les Séparables* par la compagnie Prométhée à l'Ekla et participer à un temps d'échange avec les artistes.

## Lire, élire 2021

### Top départ à la Médiathèque du Teich !

Tu es curieux, tu aimes découvrir et être surpris, exprimer ton avis ? Alors participe à l'opération Lire, Élire : une aventure citoyenne destinée à de jeunes électeurs âgés de 6 à 16 ans, qui liront les 3 livres d'une ou plusieurs sélections et voteront, **entre le 5 et le 13 octobre 2021**, dans leur bibliothèque.

Une plongée dans des univers surprenants : de la ville à la jungle, du crayon au pinceau, du récit aux bulles, des puces aux baleines... Bref, viens vite découvrir les nouvelles sélections de Lire Élire et donner ta voix à ton favori lors du vote final !

#### LE CALENDRIER :

- **16 mars au 17 avril** : inscriptions
- **19 avril au 2 octobre** : lecture des 3 livres d'au moins une sélection
- **5 au 13 octobre** : vote à la médiathèque

→ **Fin octobre** : publication des résultats du Teich et de la Gironde et récompenses !

Et aussi un spectacle et des ateliers autour des livres des sélections entre mai et septembre.

Bulletin d'inscription  
Lire Élire à retirer à la Médiathèque

**Pas encore inscrit(e) à la Médiathèque ?**  
C'est l'occasion : c'est gratuit !

**En partenariat avec le département de la Gironde et Biblio.gironde**  
Renseignements : 05 57 15 82 18  
bibliotheque@leteich.fr

Tu as entre 6 et 16 ans ?

Participe à l'aventure Lire, Élire !

Des animations, une sélection d'albums et ton vote à la clé !

Plus d'informations à la bibliothèque ou sur [biblio.gironde.fr](http://biblio.gironde.fr)

 Gironde LE DÉPARTEMENT



## À NOTER !

### JOURNÉE « VILLE PROPRE »

Samedi 30 Mai départ 10h

**Donner un coup de propre à la ville, c'est le concept de ce rendez-vous citoyen.**

L'idée est simple : pendant une journée, les Teichois sont invités à se retrouver pour ramasser les déchets dans leur ville. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour l'événement organisé par la Ville. Aussi, n'hésitez pas à venir en famille. Chaque année, un quartier est ciblé pour un grand nettoyage

**La ville assure la propreté de la ville au quotidien**

Au Teich, la propreté est assurée au quotidien par un service composé d'agents de terrain. En véhicule ou à pied, ils parcourent nos quartiers pour une ville tous les jours plus propre !

**Lieux de rdv et plus d'info sur [leteich.fr](http://leteich.fr)**

## QUINZAINE DU NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE : LA ROBOTIQUE S'INVITE

**Les Ateliers Colby**

(places très limitées, réservation obligatoire)

Mardi 13 avril de 10h à 11h pour les 5-6 ans et mercredi 14 et jeudi 15 avril de 10h à 11h pour les 7-9 ans

Contact Médiathèque, Renseignements au 05 57 15 82 18

## À NOTER !

### DON DU SANG : UN ACTE CITOYEN ET GÉNÉREUX QUI SAUVE DES VIES !

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

**Prochaine collecte de sang au Teich :**

**Lundi 17 Mai - de 10h à 13h et de 15h30 à 19h**

**SALLE POLYVALENTE**

Retrouvez également toutes les dates et lieux de collectes proches de chez vous sur : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) dans la rubrique Où donner.



## Calendrier des animations

d'avril à mai 2021



### ◇ MARDI 27 AVRIL HOP(E)

📍 salle de L'EKLA

🕒 20h30

Théâtre Mechanic – Un clown emprisonné par ses doutes veut monter un spectacle autobiographique. Dur de faire du beau, du neuf, tout en parlant de soi. Tant de questionnements qui se mélangent au cirque et qui nous offrent une fable personnelle tout en humour et poésie. *À partir de 10 ans – Durée : 1h*  
Tarif : 12 €/10 €/5 €

### ◇ VENDREDI 7 MAI LOUISE WEBER

📍 salle de L'EKLA

🕒 19h

Apéro-Concert Les P'tites scènes en partenariat avec l'IDDAC. Louise WEBER, autrice-compositrice interprète, avec son meilleur ami scénique ELVIS, écrit au fil de ses chocs émotionnels, les bons comme les mauvais. Flanquée de ses acolytes, le multi-instrumentiste Félix LACOSTE et le rythmologue Antonin MALLARET, Louise WEBER revendique une chanson ukulélante, artisanale et biologique, intimiste et dansante.

*Tout public – Tarif unique : 6 €*

## JUSQU'AU 30 AVRIL CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

L'inscription au concours est ouverte jusqu'au vendredi 30 avril 2021. En raison de la crise sanitaire, le concours se fera uniquement pour les jardins.

Formulaires disponibles en mairie ou sur [leteich.fr](http://leteich.fr)  
Contact : Pôle culturel L'Ekla : 05 57 15 63 75

Le programme suivant est susceptible d'être modifié, selon l'évolution de la situation sanitaire. Restez informés ! Le port du masque est obligatoire sur toutes les manifestations.

### ◇ MERCREDI 19 MAI TAMBOUILLE

📍 Médiathèque / Gratuit

🕒 10h et 11h

Dans le cadre des RDV du mercredi – Par Valérie CAPDEPON & Éric BARON. Un duo de cuistots joueurs et musiciens. Des mots, des chants, des onomatopées, du mouvement... sur un établi de cuisine avec ustensiles et ingrédients. Spectacle théâtral et musical sur la thématique de la cuisine et des aliments.

*Durée : 30 min. – Jeune public (1 à 5 ans)*

### ◇ SAMEDI 22 MAI DYSTONIE

📍 La Halle du Port / Gratuit

🕒 21h30

Jonglage par la Cie De Fracto. Dystonie désigne un trouble moteur entraînant des gestes incontrôlés. Gestes répétés, situations absurdes, pitièreries, les jongleurs tentent de s'approprier le contrôle de leurs corps avec équilibre et humour.

*Tout Public – Dès 6 ans – Durée : 1h*



# Une photo, une histoire

Par Raymond Lafargue

## LA CRASTE BANEYRE OU GRANDE CRASTE



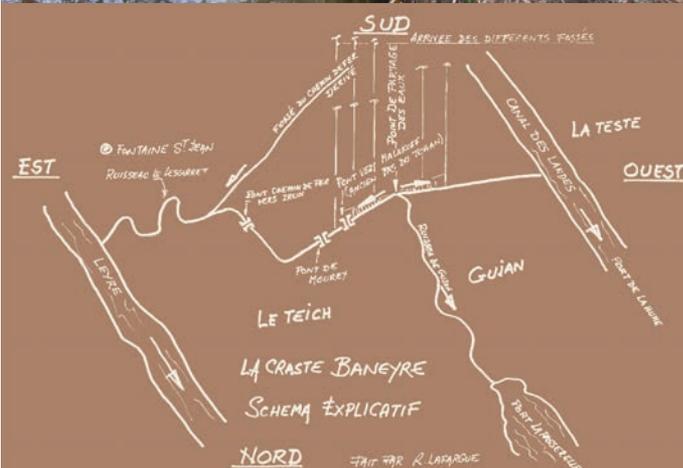
Un projet, réalisé il y a 250 ans, toujours et plus que jamais d'actualité, suite aux récents événements pluvieux qui nous rappellent combien elle joue un rôle essentiel.

La Craste Baneyre, plus communément appelée la « Grand Craste », a été créée et creusée durant la deuxième partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle, pour pallier les inondations, en détournant les eaux du plateau méridional du Bassin d'Arcachon vers la Leyre et le canal des Landes, afin de protéger des inondations les zones cultivées des quartiers des communes de Gujan-Mestras et du Teich.

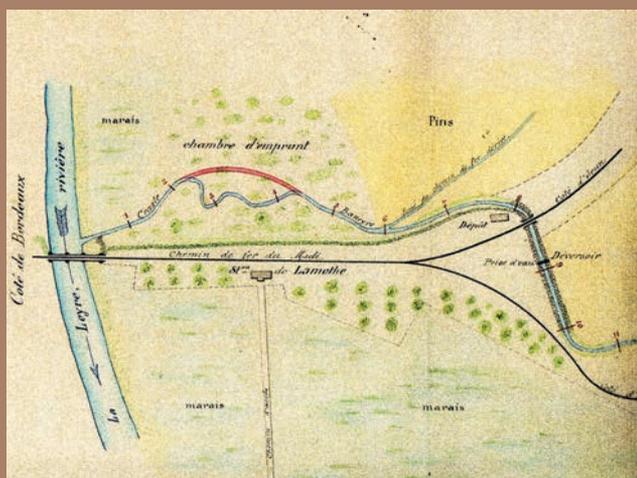
La traduction de « Baneyre », vient de l'ancien terme de droit féodal ou droit de ban (banalité). Elle est banale (baneyre) parce qu'elle est construite, creusée par tous et pour le bien de tous.

Creusée pour protéger leurs villages et surtout leurs cultures contre les débordements dus aux eaux pluviales, les paroissiens Gujanais et Teichois, et fort probablement les colons du banquier Daniel Nézer, s'unirent pour creuser cette craste.

Cette craste, de la Leyre au Canal des Landes, d'une longueur approximative de 10 km, va collecter les eaux venant du Sud de la Lande, alimentée par plusieurs fossés longeant les chemins et les propriétés, pour les assainir.



▲ La Craste Baneyre schéma de sa réalisation. Sont symbolisés les grands fossés descendants du Sud venant de la Voie ferrée, Graulin, Malakoff, Beynel, Malpont...



▲ Détail de l'arrivée de la Craste Baneyre à Lamothe, sa jonction sur la Leyre, montrant la modification proposée des méandres du ruisseau du Lescarret, pour faciliter l'écoulement, sur proposition du service hydraulique, dans son projet d'amélioration (1883).

C'est dans sa partie gujanaise qu'elle est la moins large.

Deux pentes d'écoulement seront données à cette craste, dont le point médian et haut sera le ruisseau de Gujan.

En 1883, suite à des pluies incessantes de l'hiver de l'année 1882, divers quartiers du Teich eurent à souffrir des débordements de la craste Baneyre qui traverse la commune. La municipalité de la commune du Teich, émue de cette situation, prendra une délibération pour demander l'élargissement de cette craste ainsi que l'harmonisation de sa pente et demandera au département de la Gironde d'envoyer sur les lieux un agent du service hydraulique pour étudier cette question. Ce qui fut fait. Un dossier très complet, avec tracé et plans, cahier des charges et devis, fut réalisé et transmis à la municipalité le 15 décembre 1883. Le montant estimatif des travaux étant de l'ordre de 5500 francs.

CETTE ANNÉE,

## JE LOUE UN APPARTEMENT MEUBLÉ EN RÉSIDENCE SENIORS

- › Résidence sécurisée et conviviale
- › Appartements neufs du T1 au T3
- › Idéalement située, près de la gare
- › Salon-Club avec terrasse et jardin
- › Activités et services inclus ou à la carte\*



**MARDIS  
DÉCOUVERTE**

Venez nous rencontrer tous  
**les 1er mardis du mois**  
en résidence !



**SENIORIALES**  
patrimoine & services

15 rue Jacques Beynel  
33470 Le Teich

**05 62 47 86 10**  
[www.senioriales.com](http://www.senioriales.com)



Large choix de vins, Champagnes  
Whiskies, Rhums,  
Cognacs, Armagnacs, Spiritueux,  
Box Cadeaux, Coffrets Gourmand  
Expéditions France et Étranger

Tél 05 56 22 88 90  
contact@caveleteich.fr  
www.caveleteich.fr

FORFAIT SOLAIRE A LA VUE



\*Voir conditions en magasin

OPTIQUE *du Delta*

CCial U Express – Avenue Bordeaux – 33470 Le Teich  
Tel : 05.56.22.61.91



A ne pas  
manquer !



OFFRE SPÉCIALE  
VERRES PROGRESSIFS

Chèque cadeau  
d'une valeur de **150€**  
Tiers payant sur 100% des Mutuelles



**CHÈQUE CADEAU**

Payez contre ce chèque

\*sur présentation de ce chèque cadeau - valable sur l'achat de verres progressifs ESSILOR / KOTPICAL jusqu'au 31/08/2021



Cent cinquante euros

150.00€\*

A 10 Strict Opticiens

A: Le Teich  
Jusqu'au : 31/08/2021

Rendez-vous dans votre  
boutique au Teich

05 47 44 95 03

49 av. de la Côte d'Argent  
33470 LE TEICH

à 100m de la mairie

